

C O M P T E R E N D U

Etaient présents :

MM GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, MME HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, MM ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEAIS Michel, MME CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, MME BAUDEY Véronique, ROBIN Anne, LEJOLY Aline, JAMET Marie, MM GABORIAUD Bernard, Mme CROSVILLE Isabel, MM PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, MME ORHAN Annie, PRAT Isabelle, MM SAULOUP Hugues, MM COULAS Frédéric, MME MELLIER Nicole, MM RENOUE Emmanuel, BUREAU Arnaud, SIRJEAN Benjamin, MME POMMIER Céline, PLOUVIER Anne.

Secrétaire de séance : M PERRAULT Eugène

Assistait également à la réunion : Mlle JOLY Catherine

Ouverture de la séance à 20H30.

➤ **Adoption du compte rendu de la précédente réunion**

A l'unanimité.

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda M. J.François Bonsergent – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Un ordre du jour complémentaire ainsi qu'une note de synthèse complémentaire avaient été adressés afin de présenter des nouveaux points.

Monsieur le Maire propose d'ajouter les nouveaux points suivants :

- Commission Patrimoine : Salle E. Joulain – bâtiment du gardien – devis de menuiserie
- Commission Urbanisme : dépôt nouveau dossier subvention pour « aménagement de sécurité »
- Commission Voirie : Avenue des Tilleuls – aménagement de surfaces – consultation choix architecte

Et de reporter celui-ci :

- Commission Voirie : acquisition débroussailleuse

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

➤ *Résultat du travail de la commission*

◆ **dossiers FINANCES :**

Rapporteur : JP Rousseau

☞ Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'Ecole E. Girard – année scolaire 2009 – 2010 : communes d'ANDIGNE – CHAMPTEUSSE et PRUILLE et montant des charges supplétives.

Chaque année n, à l'appui des chiffres de l'année n-2, la commune du Lion d'Angers sollicite, auprès des 3 communes citées ci-dessus, une participation aux frais de fonctionnement pour l'école. Ces communes n'ont pas d'école publique sur leur territoire.

Pour l'année 2009-2010, il est proposé de solliciter les sommes suivantes :

Pour un enfant scolarisé en primaire :

fournitures scolaires =	24.22 €
récompenses scolaires =	15.08 €
fonctionnement =	<u>440.53 €</u>
soit un total de :	479.84 €

Pour un enfant scolarisé en maternelle :

fournitures scolaires =	24.22 €
récompenses scolaires =	15.08 €
arbre de Noël =	14.36 €
fonctionnement =	<u>883.29 €</u>
soit un total de :	936.96 €

Les charges supplétives sont réparties selon les associations : ODYSSEE (Centre de Loisirs et périscolaire pour le primaire et la maternelle) et FAMILLES RURALES (les mercredis pour le primaire et la maternelle)

Ces charges sont intégrées dans les budgets activités de l'association au titre des charges supplétives pour permettre une participation CAF.

Adoption à l'unanimité.

☞ Actualisation de la participation pour places de stationnement non réalisées.

Une actualisation est proposée, chaque année, en se basant sur la variation de l'indice du coût de la construction de l'année passée.

Sont concernés, les constructeurs qui ne peuvent pas aménager sur leur terrain ou autre emplacement, un nombre de places de stationnement nécessaires à leur projet.

Proposition d'augmenter la participation de 2 235.69 € à 2 288.94 € par place manquante.

Adoption à l'unanimité.

☞ Acquisition du 68 rue du Général Leclerc (Résidence G. Eury) par le TOIT ANGEVIN . Celui-ci sollicite une garantie d'emprunt 30 %.

Suite à l'interrogation de Madame Mellier de la présence de ce sujet à l'ordre du jour, il est précisé que ce point est inscrit dans la commission « urbanisme » mais erreur sur le lieu.

Les caractéristiques de ces prêts sont les suivantes : (dépenses de fonctionnement, recette d'investissement)

Prêt PLUS 40 ans :

- La Commune du Lion d'Angers accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 2 334 euros, représentant 30 % d'un emprunt d'un montant de 7 779 euros que le TOIT ANGEVIN se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Ce prêt est destiné à financer l'acquisition amélioration de 6 logements situés 68 rue du Général leclerc.

Prêt PLUS 50 ans :

- La Commune du Lion d'Angers accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 72 094 euros, représentant 30 % d'un emprunt d'un montant de 240 315 euros que le TOIT ANGEVIN se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Ce prêt est destiné à financer l'acquisition amélioration de 6 logements situés 68 rue du Général leclerc.

Prêt PLAI 50 ans :

- La Commune du Lion d'Angers accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 12 214 euros, représentant 30 % d'un emprunt d'un montant de 40 714 euros que le TOIT ANGEVIN se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Ce prêt est destiné à financer l'acquisition amélioration de 6 logements situés 68 rue du Général leclerc.

Garantie 30%.
Adoption à l'unanimité.

☞ Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour la commande d'assise des chaises dans la salle du Conseil Municipal pour un montant HT de 1 740 €.
Adoption à l'unanimité.

♦ dossiers PERSONNEL :

Rapporteur : J.Paul ROUSSEAU

☞ Demande de détachement de Béatrice COCHARD

Prolongation du contrat à durée déterminée jusqu'à fin décembre 2009. La commission propose au Conseil de solliciter sa collectivité de rattachement pour un détachement d'un an et de faire cette proposition à la Commission Paritaire en décembre prochain et éventuellement transfert définitif ensuite.

Adoption à l'unanimité.

☞ Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) – convention pour prestations « maintien de salaires » - modification taux de cotisations – répartition part patronale et part salariale

La convention avec cette mutuelle permet aux agents le maintien de salaires suite à un arrêt de travail ou une incapacité de plus de 90 jours.

Le taux de cotisation appelé par la MNT est actuellement de 1.28 % (1% à charge du personnel et 0.28% à charge de la collectivité). Ce taux passera au 1^{er} janvier 2010 à 1.31%.

La commission propose que cette augmentation soit supportée par les 2 entités sur la base d'une règle de 3 (soit 1.02% à charge du personnel et 0.29% pour la collectivité).

Adoption à l'unanimité.

♦ dossiers ADMINISTRATION

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Céline POMMIER

Mme Virginie Cochard précise que les travaux de la maison de l'enfance sont toujours en cours, pour mise hors d'eau à la mi-décembre.

Une date pour la visite du bâtiment sera fixée, lorsque la couverture sera posée.

Mme Céline Pommier indique que la commission est toujours en travaux sur ce dossier.

Récréa'Lion organise son AG le 4/12/09

Semaine du goût et cirque Bouglione : le 15/10/09 pour la maternelle et le 16/10/09 pour le primaire.

Téléthon : diverses activités et animations vont être proposées pour tous publics. Le choix des animations est en cours de réflexion.

Madame Cochard donne des informations sur les animations organisées au sein de la Maison des Générations.

☞ Bâtiment Enfance Jeunesse – gestion du bâtiment – mode et lancement de la consultation pour le choix du gestionnaire

Monsieur le Maire rappelle que le groupe de travail (désigné pour cette réflexion) s'est réuni le 23 octobre dernier et qu'un rapport de présentation a été établi et déposé dans les dossiers du Conseil. Il en fait le résumé.

• Activités concernées : le périscolaire des deux écoles – l'accueil de loisirs des petites vacances et du mercredi – centre de loisirs d'été.

• Aides Financières de la collectivité 2009 :

- périscolaire OGEC : 800 €

- périscolaire RECREA'LION : 800 €

- accueil de loisirs RECREA'LION : 45 000 € (dont 800 € du périscolaire)
- ensemble des charges supplémentives, pour les deux activités, supportées par la collectivité
- Travaux pour le futur bâtiment en cours – fin des travaux prévue pour l'été 2010.
- Mise en place d'un groupe de travail chargé de réfléchir sur la gestion de ce futur bâtiment.

M. Glénot indique qu'il existe deux modes de gestion d'un équipement :

- gestion directe (par du personnel communal)
- gestion déléguée (forme à définir : marché public ou Délégation de Service Public : **DSP**)

⇒ Il ne peut y avoir **DSP** que dans la mesure où l'activité confiée par la personne publique à son cocontractant est un service public, ayant pour but la satisfaction d'un besoin d'intérêt général. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

La DSP est un contrat.

Pour la commune du Lion d'Angers, la solution est donc la DSP.

Trois types de catégories de DSP :

① La concession : contrat qui charge un particulier ou une entité d'assurer un service public, à ses frais, avec ou sans subvention et que l'on rémunère en lui confiant l'exploitation de service public avec le droit de percevoir des redevances sur ceux qui bénéficient de ce service.

② L'affermage : exploitation d'installations déjà construites et dont le financement a été assuré en grande partie par le délégant. Le délégataire s'engage à verser en contrepartie au délégant (la commune) une redevance.

③ La régie intéressée : contrat passé par une personne publique confiant à une personne privée le soin d'exécuter une mission ou un service dont la rémunération comporte un intéressement aux résultats généralement assorti d'une part forfaitaire.
Le type qui concerne le projet est « la concession ».

Monsieur Emmanuel RENOU remarque que lors de la décision de lancement de l'investissement, il n'avait pas été abordé la partie finances du point de vue fonctionnement.

M. le Maire précise qu'en l'occurrence il ne s'agit pas de se prononcer sur les coûts mais sur le mode de fonctionnement futur, une réflexion sera menée en lien avec la Communauté de Communes.

Au sujet de la gestion du bâtiment, Monsieur le Maire donne les avantages et inconvénients de chaque solution. La gestion en régie met la commune à l'abri d'une gestion aléatoire d'une association mais ne permet pas la reprise de toutes les personnes actuelles malgré leurs diplômes. Il serait demandé au personnel de passer et réussir le concours de la fonction publique. En complément, nous n'avons pas actuellement de service qui gère des activités auxquelles nous pourrions rattacher cette gestion. Enfin, l'intégration dans un nouveau bâtiment est une nouvelle forme de service qui induit une incertitude sur l'avenir. Il vaut mieux pouvoir ajuster les équipes au besoin de manière souple et de ce fait, retenir « la gestion déléguée » sur une durée déterminée.

→ Proposition d'une gestion déléguée avec appel d'offres pour le choix d'un gestionnaire.
Adoption à l'unanimité.

→ Mode de fonctionnement proposé : DSP = contrat = concession
Adoption à l'unanimité.

☞ Ecole Ste Claire – subvention classe de découverte – 1 enfant supplémentaire
1 enfant supplémentaire = 53.53 €
Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION – TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Annie Orhan

Compte rendu du 21/10/09 :

Refonte du Bulletin Municipal

Site Internet : dysfonctionnement semaine précédant le Mondial

Soirée Sécurité Routière : bonne participation, intérêt certain des participants

Carte de Vœux : envoi prévu vers le 15 décembre

Pays Anjou Bleu : choix logo et du cahier des charges du site Internet

SISTO : lettre distribuée avec le prochain bulletin, sondage tri sélectif

Commission SIG : cadastre numérisé

Inventaire du Patrimoine dans le Pays Segréen : la commune achète l'ouvrage réalisé au prix de 20 € au lieu de 25 € pour offrir aux futurs mariés et aux personnalités que le Maire accueille.

Noël : sapins, prévoir même quantité, préparation le 1/12

☞ Choix de la conception du Bulletin Municipal – proposition du cabinet POUR QUI ? POURQUOI ?

M. Bourgeois nous présente la nouvelle maquette du Journal du Lion avec projection en cours de séance.

→ Restructurer les différents chapitres avec analyse d'évènements : en relation avec le site Internet

→ Le « spécial associations » de septembre évoluera en intégrant la liste actualisée des associations et de leurs dirigeants.

→ Sur la couverture :

- reprise de la forme du bandeau qui existe sur le site « Internet », cela permet d'avoir une uniformité dans la communication.

- annonce dans des cadres, les principaux dossiers qui seront traités.

→ Sommaire à gauche et à droite : édito de Monsieur le Maire

→ Toujours dossier spécial, présentation par un adjoint

→ L'Ours (informations techniques et légales)

→ Présentation plus moderne et moins conventionnelle qu'actuellement.

→ Chaque chapitre a sa couleur

→ Exemple de traitement de l'information dans la rubrique « actualités ». Utilisation de titres et d'informations mises en avant pour une lecture plus rapide.

→ A partir du 15 novembre, travail pour la parution du bulletin de janvier 2010

Remerciements aux membres de la Commission qui se sont impliqués dans la conduite du projet et à M. Sirjean pour son coup d'œil de professionnel.

M. Muhammad demande s'il est prévu un stockage des anciens bulletins pour consultation sur site Internet :

- non car ils ne sont pas sous la forme « pdf » sauf celui de novembre –décembre 2009 qui sera mis en ligne.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE et FLEURISSEMENT

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Isabelle CHARRAUD

Compte rendu du 26/10/09 :

☞ Bilan de la 1^{ère} année de travail, avec les points positifs et ceux à améliorer.

☞ La commission souhaite visiter quelques infrastructures, notamment la salle de judo, la salle Richard et le nouveau local du tennis.

☞ Echange autour de la vie des associations, les actualités et les points à travailler.

☞ Finaliser l'organisation de la rencontre avec les associations lionnaises : pour le vendredi 6 novembre à 20h30, salle David d'Angers, cette soirée se déroulera en trois temps avec diaporama :

- points forts de l'année écoulée et projets pour la saison en cours (diapo de chaque association)
- intervention de M. OZO, Président Départemental de Jeunesse et Sport
- informations diverses, échanges
- verre de l'amitié

☞ Organisation du Téléthon des 4 et 5 décembre 2009, à l'hippodrome de l'Isle Briand.

☞ Participation d'associations lionnaises : aéroglisseurs, vélo et cyclo, marcheurs, badminton, boule de fort... ainsi que la participation du club motocycliste de Candé.

- ☞ Le planning sera adressé aux Conseillers par mail prochainement, faire promotion autour de son entourage.
- ☞ Un communiqué de presse sera fait dès finalisation.
- ☞ La prochaine réunion pour le Téléthon est fixée au jeudi 12 novembre à 20h30, salle David d'Angers.
- ☞ Réception Jardins Familiaux le samedi 14 novembre à 11h, en Mairie, prix spécial au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris. M. Cheignon, le président de l'association des jardins familiaux sera présent.

⇒ **COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Isabelle PRAT VERGER

☞ Travaux école – nouveau devis SCOOP

En ce qui concerne la salle informatique, l'installation prévue initialement ne permet pas un fonctionnement optimum par rapport à l'utilisation qui en est faite par les enseignants. Il est proposé au Conseil de compléter par un devis de l'Entreprise SCOOP d'un montant HT de 13 078 €.

Les 28 postes seront, de ce fait, équipés comme il se doit.

Adoption à l'unanimité.

☞ Bâtiment Enfance Jeunesse – relancer consultation lot « peinture » - appel d'offres ouvert

La société GOULET ESPACE PEINTURE, qui avait été retenue, lors de la consultation des entreprises, est en liquidation judiciaire. Il convient désormais de relancer la consultation. Le mode retenu doit être celui prévu initialement, à savoir un « appel d'offres ouvert ».

Adoption à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à relancer la consultation pour ce lot « peinture ».

☞ Ecole E. Girard – travaux en régie – acquisition des matériaux : peinture, carrelage et plinthes

Menuiseries PVC et alu posées en totalité en milieu de semaine

Electricité en cours

La salle informatique sera installée en fin de semaine, le carrelage a été réalisé par le service technique après enlèvement de la moquette par les parents d'élèves

Peinture de la salle informatique effectuée par le service technique

Au programme : peinture des salles contiguës à la salle informatique et du bureau du directeur, carrelage du couloir de ce secteur et des salles sus indiquées

Préau de la maternelle : terminé cette semaine

Programmation du vestiaire pour début décembre.

Acquisition des matériaux :

- Devis peinture : DECOR + : 6 313.64 €

- Devis carrelage et plinthes : DECOR+ (et non Point P comme indiqué sur la note de synthèse)
2 450.98 €

Adoption à l'unanimité.

☞ Matériel pour l'atelier : malaxeur et scie carrelage – ALAIN LOCATION

Acquisition de matériels :

- malaxeur peinture : ALAIN LOCATION : 272 € HT

- scie carrelage : ALAIN LOCATION : 875 € HT

Adoption à l'unanimité.

☞ Salle E. Joulain – bâtiment du gardien – devis de menuiserie

Devis porte d'entrée : HOUDMOND : 697 € HT

Devis fenêtre de la salle de bains : HOUDMOND : 540 € HT

Total = 1 237 € HT

Adoption à l'unanimité.

Il est à noter que les travaux effectués à la piscine l'été dernier, ceux de peinture et carrelage au Groupe Scolaire E. Girard sont réalisés par le Service Technique et sont d'une qualité à souligner. Il est prévu une visite des locaux du Groupe Scolaire Edmond Girard : le samedi 21 novembre à 10h.

⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Nicole MELLIER

Compte rendu du 21/10/09 :

- Dossiers en cours : 3 PC (dont 1 construction nouvelle)
 - 7 Déclarations Préalables
 - 5 CU
 - 3 DIA sans suite

- Modification n°3 du POS (Salle Emile Joulain) : Enquête publique lancée

- Elaboration du PLU : Compte rendu fait de la réunion du 20 octobre qui avait pour but de présenter :

- l'intérêt d'établir un PLU fait en concertation avec Grez Neuville et Pruillé
- et la présentation d'un diagnostic tout d'abord de l'ensemble du territoire des trois communes associées à cette démarche, puis de chacune des communes concernées.

Ces diagnostics permettent de lancer les publicités pour appel à candidature.

- Lotissement La Barillerie (route de Château-Gontier) :

Le rond-point sur la route de Château-Gontier n'est pas possible. Il est prévu de faire deux tourne-à-gauche sur cette route, ce qui change le projet d'aménagement de cette portion de route, notamment en ce qui concerne les pistes piétonnes et cyclables.

Le projet de règlement établi par le Cabinet CRESPIY sur les indications de la commission a été revu par la commission et annoté. Ce projet de règlement est joint à la demande du permis de lotir, dont le dépôt doit être autorisé par le Conseil Municipal.

- Info projet de la Petite Chaussée : 10 logements construits par le TOIT ANGEVIN.

- Taxes :

- **TLE** : Taxe Locale d'Équipement
- **PRE** : Participation de Raccordement à l'Égout (qui bénéficie au budget assainissement)
- **PVR** : Participation pour Voirie et Réseaux (taxe non cumulable avec la PRE) à mettre en place pour chaque voie nouvelle ou pour chaque réseau réalisé.

La commission a donné son avis sur la mise en place ou la modification de taux de ces taxes. Propositions de la commission :

TLE : exonération uniquement pour les logements sociaux et les bâtiments agricoles. Taux actuel : 2 % - La commission propose un taux compris entre 2.50 % et 3 %.

PRE : proposition de la commission : entre 1 000 € et 1 200 €.

PVR : cette participation est exigible des propriétaires fonciers qui bénéficient de la voie ou des réseaux sans lesquels le terrain ne serait pas constructible. Elle est due à la construction d'un premier bâtiment.

☞ Lotissement de la Barillerie – assistance technique à maîtrise d'ouvrage – Cabinet CRESPIY

Montant de la prestation : 600 € HT.

Adoption à l'unanimité.

☞ Lotissement de la Barillerie – dossier de lotir – approbation des différentes pièces du dossier et autorisation dépôt du dossier de lotir + dépôt nouveau dossier subvention pour « aménagement de sécurité ».

- Prévision rond-point : 2 tourne-à-gauche et modification zones piétonnes et cyclables.

- Règlement du lot pour déposer dossier permis de lotir
- Dépôt dossier subvention pour aménagement de sécurité (îlot)

Monsieur Bonsergent demande si le projet suit la recommandation du PDH ?

Monsieur Chalet lui répond que non, car le POS actuel n'autorise pas la réalisation de parcelles plus petites que celles prévues dans le PDH.

Adoption à l'unanimité.

☞ Taxes d'urbanisme :

- actualisation de la TLE (Taxe Locale d'Équipement)
- mise en place de la PRE (Participation de Raccordement à l'Égout)

Monsieur le Maire propose les taux et contributions suivantes :

- **Taxe Locale d'Équipement** : 2.75 %
- **Participation de Raccordement à l'Égout** : 1 100 €

Pour le Bocage, exonération des derniers lots à vendre, sous réserve de l'accord des services fiscaux.

PVR complexe à mettre en œuvre dans la mesure où il y a la PRE mais si les secteurs sont bien définis, cela est applicable.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Monsieur Bernard GABORIAUD

Compte rendu du 29/10/09 :

- Le passage Place Jean XXIII, rue du marché est ouvert
- Parking du square des villes jumelées et place Marché = 2 498.44 € TTC à charge de la commune malgré une voirie intégrée ⇒ l'enrobé sera fait la semaine prochaine
- Zone Grosse Pierre – grilles
- Panneaux et arrêtés du Maire pour la sécurité
- Réflexion sur l'aménagement rue H et R de Cholet et Bd Halligon
- Landes II : plantations
- Nettoyage des cales – devis MOREAU retenu pour 450 € - achat 875 € HT marteau piqueur
- Contrôle SANIOUEST
- Elagage des arbres rue des Acacias
- Rue A. Perrier, reste à effectuer en assainissement
- Place du Champ de Foire – éclairage
- Le Bocage, travaux de voirie en cours
- SIEML marché pour effacements des réseaux
 - rue St Gatien
 - rue Mercier la Vendée
- Aménagement du parking côté habitation avenue Jules Verne face à SUPER U le personnel du SUPER U sera autorisé à stationner le vendredi et samedi

☞ Acquisition marteau piqueur – ALAIN LOCATION

Devis 875 € HT

Adoption à l'unanimité.

☞ SIEML – nouveaux devis « effacements des réseaux » (« P2 Stade » et « Rue Mercier la Vendée ») et règlement de la part de « France Telecom »

- rue St Gatien, passage d'un montant de 34 816.12 € ⇒ 30 101.14 €
- rue Mercier la Vendée, passage d'un montant de 30 743.22 € ⇒ 23 505.35 €

Adoption à l'unanimité.

☞ Parking rue du Marché – revêtement – fonds de concours pour la Communauté de Communes

Adoption à l'unanimité

☞ Avenue des Tilleuls – aménagement de surfaces – consultation choix architecte

La commission propose un appel d'offre maîtrise d'œuvre

Adoption à l'unanimité

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Véronique BAUDEY

Compte rendu du 28/10/09 :

- ✚ Dossier Aides Ménagères
- ✚ Banque Alimentaire les 27 et 28 novembre à SUPER U (Communes Brain – Pruillé – Grez Neuville – Chambellay – Le Lion d'Angers)
- ✚ Grippe A : vaccinations à partir du 12/11/09, ci-après horaires d'ouverture pour le mois de novembre :
 - Mardi 17h à 21h
 - Mercredi 10h à 14h
 - Jeudi 17h à 21h
 - Samedi 10h à 14h
- ✚ Permanence CCAS du 28 au 31/12/09, créneau encore disponible : voir avec Madame HAMARD
- ✚ Après-midi Bricolage le 16/11 à 14h15 : préparation décorations Noël
- ✚ Cartes de Vœux pour les personnes suivies dans le cadre du plan canicule
- ✚ Présence Verte : CCAS prend en charge les trois premiers mois
- ✚ Repas des Anciens le 24/02/2010
- ✚ MDPH réunion le 16/12
- ✚ Réunion Consommation énergies : 10 personnes le 22/10
- ✚ Semaine bleue
- ✚ Bénéficiaires du RSA : signature d'un avenant pour les cartes de bus

☞ Proposition Habitat 49 : vente logements HLM

18 logements rue des Mésanges, Impasse de la Grande Chaussée, rue des Chardonnerets proposés à la vente de ses occupants.

Avis communal, prix de vente près des domaines et notaire + avis du Maire

Pour les personnes de + 5 ans d'ancienneté, tous bailleurs confondus

Si accord Conseil Municipal : HABITAT 49

Question de Monsieur Coulas : Logements vendus en l'état ? réponse de Madame Hamard : oui.

Question de Monsieur Sauloup : qui peut acheter ces logements : locataires et ayants droits ? réponse : oui.

HABITAT 49 et la Commune s'engagent à construire autant de logements achetés pour conserver le même nombre de logements sociaux.

Adoption à l'unanimité

☞ Convention avec le Conseil Général pour « carte solidarité » - RSA

Adoption à l'unanimité

⇒ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

M. le Maire et les Adjointes fixent les prochaines réunions.
Prochain Conseil Municipal : LUNDI 7 DECEMBRE à 20H30

Clôture de la séance à 22H00.